Numéro 150

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale des Dynamiques Sociales



WWW.MESRIDS.ORG
MARS - AVRIL 2026
KINSHASA-R.D.C

M.E.S., n°150
Mars - avril 2026

SOMMAIRE

- Emery Kituku Kinzonzi, *L'utopie de l'apolitisme de la société civile dans un État en quête de démocratie. Réflexion sur un acteur politique autrement identifié*.....1
- Emmanuel Tshisekedi Babatubia, *L'assurabilité d'activités sportives en RD Congo*.....7
- Seraphine Kilongozi Musambi, *VIH, IST et prévenu : l'angle mort de la justice pénale congolaise en matière de violences sexuelles*.....13
- Véronique Pomo Lopaka, Jonathan Enguta Mwenzi et Simon Kayoyo Umbela, *Analyse comparative des indicateurs de qualité de l'enseignement entre les instituts supérieurs techniques publics et privés de la ville de Kinshasa*.....21
- Symphorien Lobo Kasongo, *Référendum d'initiative partagée (RIP) pour un développement durable dans le territoire de Lubao*.....27
- Héritier Tuli, *Le musée à l'épreuve du public : perceptions, malentendus et attentes face aux collections patrimoniales à Kinshasa*.....34
- Jerry Papa, *Pouvoirs propres et pouvoirs partagés du Président de la République : relecture à la lumière du contreseing en droit constitutionnel congolais*.....42
- Bernadette Muisaka kamono, Olivier Mangapi Kinze et Josephat Tshianda Kapinga, *Pratiques éducatives parentales telles que perçues par les adolescents de la commune de la N'Sele à Kinshasa*.....49
- Papy-David Imbwan Tambala, Henri-Bonard Bamfumu Musasa, Orchidée Phoba, *Usages informels du smartphone en contexte d'interdiction scolaire : étude menée auprès d'élèves finalistes en RD Congo*.....55
- Socrates Kangulumba Kiseselle, *Vacance prolongée du porte-parole de l'opposition politique en République démocratique du Congo : entre blocage institutionnel et stratégie politique*.....61
- Jonathan Mfiri Kenshune, *Opportunités et défis de la pratique du « e-église » sur le marché congolais de la foi*.....68
- Sylvain Kitenge Lobaba, *Cour des comptes et répression des fautes de gestion : quel regard pour une bonne gouvernance en RD Congo ?*.....74
- Fulgence Mbala Songa, Elysée Nteba Nawotuhola, Rodrigues Mboma Matondo, *Opportunités du marché du carbone et préalables à son opérationnalisation en République démocratique du Congo*.....82
- Timothée Ngongo Tambwe, *La question de migration des Mbororo face aux défis sécuritaires en Afrique centrale : opportunité ou facteur de déstabilisation*.....90
- Raphael Omatoko Okongema, *La sécurisation des paiements électroniques en droit congolais : analyse critique du cadre normatif et perspectives de réforme*.....98
- Mike Bola Malumalu, *La vente à tempérament en République démocratique du Congo. Analyse juridique, enjeux économiques et perspectives de réforme*.....103
- Elvis Felo Bitumba, Reagan Ngonzo Kitumba et Rochelvie Mayele Nkelele, *Difficulté d'adaptation durant la transition secondaire-université à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Kinshasa*.....108

- Gabriel Onadambo Koy, *Regard critique sur la responsabilité civile prévue à l'article 260 alinéa 2 CCCLIII en cas de dommages causés par l'enfant mineur de la rue*.....114
- Benjamin Mbamba Kpako, Henri Ingwa Lofinda et Patience Mbulazwa Indolo, *Compétence numérique la plus observée chez le personnel scientifique de l'Université de Kinshasa à l'ère du système Licence-Master-Doctorat (LMD)*.....120
- Hervé Sossongo ya Mosossongo, Dieudonné Kungwa Sungura et Edouard Nyembo ya Mahingu, *Le cadre juridique du secret bancaire en RD Congo : entre protection de la vie privée et exigences de transparence financière*.....128
- Arnold Musao Kalombo, *Transition écologique et choix stratégiques de développement en Afrique centrale : le dilemme pétrole–biodiversité dans le cas du Parc national de Virunga*……138
- Jimmy Edjimi Kwey, Ezekiel Lelo Lelo, Patrick Tsakala Musamu, *Analyse stratégique et managériale d'internationalisation et du développement des entreprises congolaises* ……144
- Guelord Kabamba Mukendi, Adolphe Mafuata Ngalamulume, Célestin Mutombo Kazadi, *Incidence du profil des entrepreneurs sur la pérennité des microentreprises implantées dans la commune de Limete*……153
- Leprince Nkwahata Masangata, *Engagement citoyen pour une gestion responsable des déchets ménagers dans la ville de Kinshasa*……159
- Francine Ipanthiar Lathiar, *Le phénomène de retour dans la rue des enfants de la rue resocialisés par les organisations non gouvernementales : quelles stratégies pour une réinsertion sociale efficace et durable ?*..……171
- Eric Isikanga Itongo, *La fonction régulatrice du juge constitutionnel : un pouvoir implicite en droit constitutionnel congolais*……177
- Thedi Kazadi Katumba, *Analyse des stratégies des établissements publics congolais pour tirer profit des crédits carbone sur le marché international*……183
- Augustin Elodi Osombe, *Les immunités des représentants de l'État et la culpabilité pour crimes internationaux*……189
- Sosthène Bokebe Iyeti, Michel Remo Yossa, Jonathan Enguta Mwenzi, *Image organisationnelle et fidélité des salariés de quelques entreprises du portefeuille de l'État congolais*……196
- Guy Kashemwa Bahogwerhe, Gabriel Kalonda Mbulu, *Intelligence économique, un nouvel outil d'influence d'une organisation : principes, stratégies et lobbying*……..203
- Patricka Musumadi Kiluwa, *De la responsabilité des plateformes numériques en RD Congo : défis du commerce via les réseaux sociaux*……...214
- Jean-Claude Tshipama, *Les facteurs clés de succès des entreprises « Born Global » : une approche théorique contextualisée à la République Démocratique du Congo*……..219
- Emmanuel Minga, Hugues Kwete, Alex Mbantshi, *Microcrédit digital en RD Congo : coût réel, transparence et risques pour les utilisateurs de rallonge M-pesa*……..225
- Pacifique Kubuya Ndoole, *Conflits armés dans le Kivu et stratégies discursives de l'État congolais face à l'AFC/M23 : entre guerre de communication et communication de guerre*……233
- Brince Bope Misha-mi-Kiengel, *De la stratégie RH à la stratégie de rémunération des entreprises* ……239
- Joseph Chura Bilo, *Utilisation des enfants et des femmes enceintes dans l'exploitation artisanale minière en territoire de Djugu dans la province de l'Ituri en RD Congo*……...246
- Ten Mukenga Kamina, *Analyse de l'efficacité des finances publiques en RD Congo (2016–2022) : une approche économétrique de la mobilisation des recettes fiscales*..……257
- Hénoc Kalala Mukuna, *Formes et preuve de la faute médicale en droit congolais*……263
- Bruno Kabutakapua Bukasa, Olga Nghowa Yandjo, Nathan Mubunda Lukata, Charles Kasongo Muitshilua, *Le mariage et la garde des enfants en droits sénégalais, congolais*

(Brazzaville) et de la République démocratique du Congo : une analyse comparative du pluralisme juridique et de l'effectivité des normes……269

- Marc Yanakoy Omadjela, Cédrick Gasetebi Isobe, Niva Betu Kasenda, *Analyse du climat des affaires et attractivité des investissements dans une province enclavée : cas du Sankuru en RD Congo*……278
- Blaise Tsasa Mpanzu, *L'octroi de crédits par la microfinance FINCA et son impact sur la réduction de la pauvreté à Kananga*……286
- Patrick Djema, *L'Agence internationale de l'énergie atomique face au programme nucléaire iranien : entre régulation internationale et logiques de puissance*……..295
- Salem Mongoho Mosailo, *Le financement alternatif comme levier stratégique de financement des sociétés non cotées dans l'espace OHADA : analyse critique et perspectives pour la RD Congo*.....302
- Joseph Chura Bilo, *Incidence de l'exploitation minière artisanale d'or sur l'environnement et la santé humaine en territoire de Djugu à l'Ituri (RD Congo)*……...311
- Guy Kwete Mwana, *Du divorce-sanction au divorce-remède en droit congolais : réalités judiciaires et enjeux sociaux*……324
- Emmanuel Lumbu, *Le devoir de vigilance communautaire : un rempart contre les crimes environnementaux dans le secteur minier congolais*.....330
- Emmanuel Kashemwa Zihalirwa, *L'encadrement juridique des contrats intelligents dans le secteur bancaire en République Démocratique du Congo*.....339
- Beloty Mukamutshunu Mangay, *Gouvernance institutionnelle et déterminants de la souscription à l'assurance responsabilité civile chez les conducteurs de mototaxis à Kinshasa : analyse économétrique dans la commune de Lemba*.....346
- Claude Batanu Mukubayi et Robert Odimba Osepe, *Nationalité et dévolution du pouvoir en RD Congo : enjeux juridiques et politiques aux approches des élections générales de 2023*……. 357
- Gertrude Baku Nzoau, *Analyse de l'efficacité du financement d'entretien routier en République démocratique du Congo*.....365
- Dieudonné Kungwa Sungura, Edouard Nyembo ya Mahingu et Hervé Sossongo ya Mososongo, *La faiblesse du contrôle juridictionnel des finances publiques en RD Congo de 2021 à 2023 : analyse et perspectives*…….....377
- John Aladina et Odilon Gamela Nginu, *Effets de la gouvernance sur la performance des entreprises publiques en RD Congo : cas des entreprises du secteur minier*.....386
- Paul Ramazani, *L'urgence d'un choix : le vote préférentiel pour la consolidation d'un État plus démocratique et consensuel*.....399
- Louise Pala Kamango, *Les principes de l'évaluation archivistique : pratiques applicables à l'Université de Kinshasa*.....407
- Hubert Nguamu Pamba, *L'intégration et l'appropriation du logiciel Nguamya pour l'optimisation de la communication organisationnelle en RD Congo : étude de cas du parc CAREV de Kimpese (Kongo Central)*.....413

MICROCREDIT DIGITAL EN RD CONGO :

coût réel, transparence et risques pour les utilisateurs de rallonge M-pesa

par

Emmanuel MINGA,
Hugues KWETE et Alex MBANTSHI

(Tous) *Doctorants et chercheurs, Faculté des Sciences économiques et de Gestion,*
Université de Kinshasa

Résumé

Cette étude menée sur le service Rallonge M-Pesa met en évidence l'importance du crédit instantané pour faciliter les transactions lorsque le solde est insuffisant. Toutefois, elle révèle un déficit de transparence, un déséquilibre contractuel au détriment de l'emprunteur et des coûts jugés excessifs. Une meilleure conformité à l'Instruction n°40, combinée à un contrôle renforcé de la Banque Centrale du Congo et à une vigilance accrue des utilisateurs, est indispensable pour garantir un crédit digital responsable. Corrigées, ces irrégularités pourraient faire de Rallonge M-Pesa un véritable levier d'inclusion financière et de croissance.

Mots - clés : *rallonge M-Pesa, crédit digital, transparence, surendettement.*

Abstract

This study conducted on the Rallonge M-Pesa service highlights the importance of instant credit in facilitating transactions when account balances are insufficient. However, it also reveals a lack of transparency, a contractual imbalance to the detriment of borrowers, and costs considered excessive. Better compliance with Instruction No. 40, combined with strengthened oversight by the Central Bank of the Congo and increased user awareness, is essential to ensure responsible digital credit. Once these irregularities are addressed, Rallonge M-Pesa could become a genuine lever for financial inclusion and economic growth.

Keywords : *rallonge M-Pesa, digital credit, transparency, over-indebtedness.*

INTRODUCTION

Avec l'essor du numérique, il est aujourd'hui possible d'accéder aux différents services financiers sans se rendre physiquement à l'agence ou au shop grâce aux solutions digitales dites fintech. En République démocratique du Congo, cette dynamique a ouvert la voie à de nouveaux acteurs du crédit mobile. C'est dans ce contexte que Vodacom Congo, via sa filiale Vodacash, en partenariat avec Accès Bank, a lancé le service de microcrédit « Rallonge M-Pesa ». Ce service permet aux utilisateurs d'obtenir un crédit instantané afin de compléter une transaction en cours, d'effectuer un retrait, d'envoyer de l'argent ou de régler d'autres opérations financières lorsque le solde du compte est insuffisant.

Cette innovation représente une aubaine pour des milliers d'utilisateurs en quête de solutions rapides. Néanmoins, elle soulève des interrogations majeures qui sont les suivantes : coût réel de l'argent emprunté, durée de remboursement et risques encourus en cas de non-remboursement, notamment en matière de sanctions, de taux appliqués ou de fichage auprès d'institutions financières.

Dès lors, cet article répond à la question suivante : dans quelle mesure le service Rallonge M-Pesa respecte-t-il les principes de transparence, de protection du consommateur et de coût raisonnable, et quels sont les risques encourus par ses utilisateurs en RDC ?

L'objectif est d'analyser le fonctionnement du service de microcrédit Rallonge M-Pesa en RDC pour évaluer son niveau de transparence, son coût réel et les risques qu'il présente pour les utilisateurs.

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE

1.1. Revue théorique

1.1.1. Microfinance, inclusion financière et crédit digital

La microfinance est traditionnellement définie comme l'ensemble des services financiers destinés aux populations exclues du système bancaire classique (Ledgerwood, 1999). Elle vise principalement la réduction de la pauvreté, l'autonomisation économique et l'inclusion financière. Avec l'essor des technologies numériques, la microfinance a connu une transformation majeure à travers l'émergence du crédit digital, reposant sur les plateformes de mobile money et les fintechs. Selon Gabor et Brooks (2017), le crédit digital constitue une nouvelle phase de la financiarisation, caractérisée par l'automatisation de l'octroi de crédit et l'exploitation des données transactionnelles des utilisateurs. Dans le contexte africain, ces services sont souvent portés par des opérateurs de télécommunications comme Vodacom, en partenariat avec des institutions financières, ce qui brouille parfois la distinction entre fournisseur technologique et véritable prêteur.

1.1.2. Asymétrie d'information et transparence du crédit

La théorie de l'asymétrie d'information, développée notamment par Akerlof (1970), Stiglitz et Weiss (1981), postule que lorsque l'une des parties à une transaction détient plus d'informations que l'autre, cela engendre des déséquilibres contractuels et des décisions inefficaces. Appliquée au crédit digital, cette théorie met en évidence le fait que les emprunteurs ne disposent pas toujours d'une information complète sur : le coût total du crédit, le taux effectif réel, les pénalités de retard et les conséquences du défaut de paiement. Cette situation est accentuée par la rapidité et la simplicité d'accès au crédit mobile, qui réduisent la capacité de l'emprunteur à analyser les conditions contractuelles (World Bank, 2019). Le cas de Rallonge M-Pesa illustre explicitement cette asymétrie informationnelle, comme le montre le taux élevé d'utilisateurs ignorant le véritable prêteur et les risques de fichage.

1.1.3. Coût du crédit et théorie du surendettement

La théorie du surendettement repose sur l'idée qu'un accès facilité au crédit, combiné à des coûts élevés et à une faible éducation financière, peut conduire les ménages à une spirale d'endettement (Morduch, 2010). Dans le crédit digital, les taux journaliers, les frais fixes et les pénalités cumulées augmentent significativement le coût effectif global, souvent bien supérieur aux plafonds réglementaires implicites. Selon Schicks (2014), le surendettement est particulièrement fréquent lorsque : le crédit est de très court terme, le remboursement est automatique et l'emprunteur sous-estime la charge financière réelle. Ces éléments sont présents dans le fonctionnement du service étudié, notamment à travers les intérêts journaliers et les pénalités appliquées après échéance.

1.1.4. Régulation et protection du consommateur financier

La littérature institutionnelle souligne que l'innovation financière nécessite un cadre réglementaire renforcé pour éviter les abus (CGAP, 2018). Les autorités de régulation, telles que la Banque centrale du Congo, jouent un rôle clé dans la protection des consommateurs. Entre autres mécanismes, elles interviennent à travers : l'obligation de transparence, la publication des conditions de crédit, le contrôle des taux et pénalités et la supervision des partenariats entre fintechs et banques. L'instruction n° 40 s'inscrit précisément dans cette logique de régulation prudentielle et de protection des usagers des services financiers numériques.

1.2. Revue de littérature empirique

1.2.1. Études empiriques sur le crédit digital en Afrique

Plusieurs études empiriques menées en Afrique subsaharienne montrent que le crédit digital améliore l'accès aux services financiers, mais au prix de nouveaux risques. Bateman et al. (2019), à partir de données recueillies au Kenya et en Tanzanie, démontrent que les utilisateurs de crédit mobile présentent des taux de défaut plus élevés que ceux des institutions de microfinance classiques, en raison du coût élevé et de la fréquence d'emprunt. De même, une étude de la Banque mondiale (2020) révèle que plus de 60 % des utilisateurs de crédit mobile ne connaissent pas le taux effectif réel du prêt contracté, confirmant l'existence d'une forte asymétrie d'information.

1.2.2. Transparence et compréhension des conditions de crédit

FSD Africa (2018) met en évidence que la majorité des contrats de crédit digital sont peu lisibles pour les usagers, notamment en raison : du langage technique, de l'absence de simulation du coût total et de la présentation fragmentée des frais. Ces résultats rejoignent les conclusions de notre enquête, où 93 % des répondants ignorent le coût réel du crédit et 73 % la durée exacte de remboursement.

1.2.3. Crédit digital et risque de surendettement

L'étude de Mazer et Fiorillo (2013) souligne que les mécanismes de remboursement automatique, bien qu'efficaces pour réduire le risque pour le prêteur, transfèrent une grande part de ce dernier sur l'emprunteur, en diminuant sa capacité à arbitrer ses priorités financières.

Au Kenya, Johnson et Arnold (2012) observent que les emprunteurs de crédit mobile contractent souvent plusieurs prêts simultanés auprès de différentes plateformes, aggravant le risque de surendettement et de fichage vers les bureaux de crédit.

Ces observations empiriques sont cohérentes avec les risques identifiés dans le cas de *Rallonge M-Pesa*, notamment le signalement potentiel au bureau de surveillance des risques.

II. COMPRENDRE LE SERVICE RALLONGE M-PESA

2.1. Fonctionnement du service

Rallonge M-Pesa est un microcrédit instantané accessible depuis un compte M-Pesa. Il est réservé aux clients Premium, majeurs, ayant complété la vérification d'identité (KYC). L'octroi est automatique lors

d'une transaction si le solde est insuffisant, dans la limite d'un plafond basé sur l'historique du client. Le service est disponible en CDF et USD. Le remboursement est automatique dès l'approvisionnement du compte.

Le crédit est assorti de frais de dossier : 10 %; des intérêts journaliers : 1 % (jours 1 à 30); une TVA : 16 % sur frais et intérêts; une pénalité de retard : 10 % + TVA après 2 jours de grâce; et enfin, un signalement possible à la Banque centrale en cas de non-remboursement.

2.2. Constats sur le service

2.2.1. Irrégularités relevées

Au regard de l'Instruction n°40, on observe : un manque de clarté sur les conditions de crédit avant l'octroi ; une absence d'information détaillée sur les frais, intérêts et leur mode de calcul ; une insuffisance d'information sur les pénalités de retard ; une imprécision des modalités de remboursement ; une absence d'information sur les recours en cas de litige et enfin, une possibilité de modification unilatérale des conditions.

2.2.2. Coûts excessifs et risque de surendettement

Le taux journalier de 1 %, combiné aux frais de dossier de 10 %, à la TVA de 16 % et aux pénalités, augmente considérablement le coût total. Cette structure tarifaire expose les utilisateurs à un risque accru de surendettement, accentué par l'accessibilité et la récurrence du service.

III. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Cette étude adopte une approche mixte (qualitative et quantitative). La recherche est descriptive et analytique, menée en RDC auprès des utilisateurs de Rallonge M-Pesa. L'échantillon est composé de 100 utilisateurs (échantillonnage aléatoire non probabiliste).

Les données primaires ont été recueillies à partir d'un questionnaire structuré portant sur : la connaissance du prêteur, la compréhension du coût réel, la maîtrise de la durée de remboursement, les difficultés rencontrées, la connaissance des risques (sanctions, pénalités, fichage).

Les données secondaires proviennent de la littérature académique, de rapports institutionnels et des textes réglementaires (instruction n° 40). Les limites de l'étude (taille réduite de l'échantillon, caractère non exhaustif) n'affectent pas la pertinence des résultats, l'objectif étant de mettre en lumière des tendances structurelles.

IV. ANALYSE DES DONNÉES ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

4.1. Spécification du modèle économétrique

Pour identifier les facteurs explicatifs des difficultés de remboursement, un modèle de régression linéaire multiple est spécifié.

Tableau I. Définition et codification des variables

Code	Libellé	Type	Modalités
Y	Difficultés de remboursement	Quantitative	Variable dépendante
X1	Connaissance du coût réel (Q9)	Binaire	1 = Oui, 0 = Non
X2	Education financière	Quantitative	Score de 0 à 1
X3	Perception de la clarté (Q10)	Ordinale	0-3 (pas claire à claire)
X4	Fréquence d'utilisation (Q7)	Ordinale	1-3 (faible à élevée)
X5	Utilisation du service (Q5)	Binaire	1 = Oui, 0 = Non
X6	Connaissance risque fichage (Q14)	Binaire	1 = Oui, 0 = Non
X7	Expérience de pénalités (Q13)	Binaire	1 = Oui, 0 = Non

Le modèle s'écrit : $Y = \beta0 + \beta1X1 + \beta2X2 + \beta3X3 + \beta4X4 + \beta5X5 + \beta6X6 + \beta7X7 + \varepsilon$

Hypothèses :

- H1 : X4 (+) est associé aux difficultés de remboursement (Y) ;
- H2 : X1 (-) est associé aux difficultés de remboursement (Y) ;
- H3 : X3 (-) est associé aux difficultés de remboursement (Y) ;
- H4 : X2 (-) est associé aux difficultés de remboursement (Y) ;

- H5 : X7 (+/-) peut influencer les difficultés de remboursement (Y) ;
- H6 : X6 (-) peut influencer les difficultés de remboursement (Y).

4.2. Caractéristiques de l'échantillon

Tableau II. Synthèse des caractéristiques sociodémographiques

Variable	Modalités	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Âge	36-50 ans	45	45	45
	26-35 ans	52	52	52
	18-25 ans	3	3	3
	Total	**100**	**100**	**100**
Niveau d'instruction	Supérieur/Universitaire	100	100	100
Utilisation du service	OUI	87	87	87
	NON	13	13	13
Total		**100**	**100**	**100**

L'échantillon comprend 100 répondants, dont 87 % utilisent effectivement le service. La majorité a de 26 à 50 ans (97 %) et tous ont un niveau universitaire.

Cette homogénéité s'explique probablement par le critère d'éligibilité au service (clients *Premium* ayant complété la vérification d'identité) et par le lieu de l'enquête (milieu urbain, universitaire).

4.3. Évaluation de la transparence

Tableau III. Synthèse de la transparence du service

Indicateur	Modalités	Fréquence (n=87)	% valide
Clarté du montant total	NON	77	88,5
	OUI	9	10,3
Clarté du taux d'intérêt	NON	42	48,3
	OUI	45	51,7
Clarté des pénalités	NON	55	63,2
	OUI	32	36,8
Clarté du délai	NON	65	74,7
	OUI	22	25,3
Connaissance coût réel (X1)	NON	82	94,3
	OUI	5	5,7
Perception globale (X3)	Pas claire	67	77
	Claire	11	12,6

Les résultats révèlent une forte asymétrie d'information : 100 % ignorent le prêteur réel (Accès Bank), 94,3 % ne savent pas calculer le coût total, 87 % ignorent le risque de fichage. Seuls 10,3 % ont une information précise sur le montant total à rembourser. Ces résultats corroborent la littérature sur l'asymétrie d'information dans le crédit digital (World Bank, 2019 ; FSD Africa, 2018) : Les conditions essentielles du prêt ne sont pas suffisamment explicitées, empêchant l'utilisateur de prendre une décision éclairée.

4.4. Expérience des utilisateurs et risques

Tableau IV. Synthèse de l'expérience utilisateur

Indicateur	Modalités	Fréquence	% valide
Fréquence d'utilisation (X4)	1-3 fois/mois	42	48,3
	Moins d'1 fois/mois	42	48,3
	Plus de 3 fois/mois	3	3,4
Expérience de pénalités (X7)	OUI	43	49,4
	NON	44	50,6
Difficultés de remboursement(Y)	OUI	53	53
Connaissance risque fichage (X6)	NON	87	87

L'utilisation du service est régulière, avec 48,3 % des utilisateurs qui y recourent 1 à 3 fois par mois et 48,3 % moins d'une fois par mois, ce qui augmente l'exposition au risque de surendettement. Plus de la moitié des répondants (53 %) ont déjà rencontré des difficultés de remboursement, confirmant une fragilité financière notable. Près d'un utilisateur sur deux (49,4 %) a subi des pénalités, montrant la fréquence des retards de paiement. Enfin, 87 % des utilisateurs ignorent le risque de fichage au Bureau de surveillance des risques de la Banque centrale du Congo, révélant un déficit d'information considérable.

4.5. Analyse des corrélations

Tableau V. Corrélations significatives

Paires de variables	Coefficient r	Signification (p)
X4 (fréquence) et difficultés(Y)	0,425	p = 0,002
X4 et X3 (perception clarté)	0,298	p = 0,005
X7 (pénalités) et X6 (risque fichage)	0,341	p = 0,001
X7 et X2 (éducation financière)	-0,322	p = 0,002
Âge et X6	-0,339	p = 0,001
Profession et X6	0,366	p < 0,001

Toutes les corrélations sont significatives au seuil de 5 %, ce qui confirme des relations fiables entre les variables étudiées. La fréquence d'utilisation est positivement liée aux difficultés de remboursement ($r = 0,425$; $p = 0,002$), montrant qu'un usage intensif accroît le risque financier. L'expérience de pénalités améliore la connaissance du fichage au Bureau de surveillance des risques de la Banque centrale du Congo, tandis qu'une meilleure éducation financière réduit les pénalités ($r = -0,322$; $p = 0,002$). Enfin, l'âge est négativement lié et la profession positivement liée à la connaissance du risque, soulignant l'influence des facteurs socio-économiques.

4.6. Analyse de régression

Tableau VI. Résultats de la régression

Variable	Coefficient β	T	p-value	VIF
Constante	3,836	5,572	< 0,001	
X4 (fréquence)	0,450	3,306	0,002	1,122
X3 (perception clarté)	0,110	0,778	0,440	1,203
X7 (pénalités)	-0,220	-1,571	0,123	1,183

R^2 ajusté = 0,174 ; F = 4,501 ; p = 0,007

Les résultats montrent que le modèle est globalement significatif (F = 4,501, p = 0,007) mais avec un pouvoir explicatif modeste (R^2 ajusté = 0,174). Cela signifie que les variables incluses dans le modèle expliquent environ 17,4 % de la variance des difficultés de remboursement, ce qui est acceptable dans les sciences sociales compte tenu de la complexité du comportement financier.

Interprétation des coefficients :

- Fréquence d'utilisation (β = 0,450, p = 0,002) : Cette variable est positivement et significativement associée aux difficultés de remboursement. Conformément à l'hypothèse H1, plus l'utilisateur recourt fréquemment au service Rallonge M-Pesa, plus il est susceptible de rencontrer des difficultés de remboursement. Ce résultat valide la théorie du surendettement (Morduch, 2010) et rejoint les observations de Bateman et al. (2019) sur le crédit digital en Afrique de l'Est.
- Perception de la clarté de l'information (β = 0,110, p = 0,440) : Cette variable n'est pas significative, ce qui infirme l'hypothèse H3. Plusieurs explications sont possibles : d'une part, la perception subjective de la clarté peut ne pas correspondre à la connaissance objective des conditions ; d'autre part, l'effet de cette variable pourrait être capté par d'autres facteurs comme l'éducation financière.
- Expérience de pénalités (β = -0,220, p = 0,123) : Bien que non significative au seuil de 5 %, cette variable présente un coefficient négatif qui approche le seuil de significativité (p = 0,123). Ce résultat suggère que les utilisateurs ayant déjà subi des pénalités déclarent moins de difficultés ultérieures, ce qui pourrait indiquer un effet d'apprentissage : la sanction passée incite à une gestion plus prudente du crédit.

Diagnostics de colinéarité : les VIF (Variance Inflation Factor) sont tous inférieurs à 1,2, ce qui indique l'absence de problème de multicolinéarité entre les variables explicatives. Les estimations des coefficients sont donc fiables. Ainsi, la fréquence d'utilisation apparaît comme le principal facteur associé aux difficultés de remboursement, confirmant que le caractère récurrent et automatique du crédit peut entraîner un surendettement.

III. DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats empiriques confirment largement l'hypothèse de départ : les utilisateurs de *Rallonge M-Pesa* souffrent d'un déficit d'information majeur. L'asymétrie d'information, théorisée par Akerlof (1970) et Stiglitz & Weiss (1981), est ici patente : l'emprunteur ne connaît ni le prêteur réel (100 % d'ignorance), ni le coût total effectif (94,3 % ignorent le calculer), ni les risques de fichage (87 % d'ignorance). Les conditions de crédit ne sont pas présentées de manière claire et complète avant l'octroi, en violation des prescriptions de l'instruction n° 40.

Cette opacité contractuelle expose les utilisateurs à des risques économiques et financiers significatifs. Près de la moitié des répondants (49,4 %) ont déjà subi des pénalités, et une majorité a rencontré des difficultés de remboursement. La fréquence d'utilisation, favorisée par la facilité d'accès, apparaît comme un facteur aggravant (β = 0,450, p = 0,002). Le coût réel du crédit (intérêt journalier de 1 %, frais de dossier de 10 %, TVA, pénalités) est excessif et peut conduire à une spirale d'endettement, comme le souligne la théorie du surendettement (Schicks, 2014).

Les corrélations apportent des éclairages complémentaires : l'éducation financière est négativement corrélée à l'expérience de pénalités (r = -0,322), suggérant qu'une meilleure compréhension des mécanismes financiers protège contre les défauts. De même, la connaissance du risque de fichage est positivement corrélée à l'expérience de pénalités (r = 0,341), indiquant que les utilisateurs sanctionnés deviennent plus conscients des risques systémiques.

Sur le plan réglementaire, les manquements constatés appellent un renforcement du contrôle par la Banque centrale du Congo. L'obligation de transparence doit être effective, avec une information précontractuelle détaillée et compréhensible. Les taux et pénalités devraient être plafonnés pour protéger les consommateurs. Enfin, l'éducation financière des utilisateurs, bien que non significative dans la régression, demeure un levier crucial pour réduire la vulnérabilité.

L'analyse des données collectées auprès des utilisateurs de *Rallonge M-Pesa* met en évidence un triple déficit : de transparence, d'information et de protection. Les résultats corroborent les enseignements de la littérature sur le crédit digital en Afrique et soulignent l'urgence d'une régulation plus stricte. La correction des irrégularités relevées ferait de ce service un véritable outil d'inclusion financière, plutôt qu'une source de risques pour les populations.

CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif d'analyser le service Rallonge M-Pesa en RDC sous l'angle de la transparence, du coût réel et des risques pour les utilisateurs. Les résultats confirment largement l'hypothèse de départ : les utilisateurs évoluent dans un environnement marqué par une forte asymétrie d'information. L'analyse révèle que 100 % des répondants ignorent l'identité du véritable prêteur (Accès Bank), 94,3 % ne savent pas calculer le coût réel du crédit, et 87 % méconnaissent le risque de fichage auprès de la Banque Centrale. Les conditions essentielles du prêt ne sont pas présentées de manière claire et complète avant l'octroi, en violation de l'Instruction n°40.

Cette opacité contractuelle expose les utilisateurs à des risques significatifs : près de la moitié (49,4 %) ont déjà subi des pénalités, et 53 % ont rencontré des difficultés de remboursement. L'analyse de régression démontre que la fréquence d'utilisation constitue le principal facteur explicatif des difficultés de remboursement ($\beta = 0{,}450$; $p = 0{,}002$), confirmant ainsi la théorie du surendettement : un recours fréquent au crédit à court terme, combiné à des coûts élevés, peut enfermer l'emprunteur dans une spirale d'endettement. Par ailleurs, l'éducation financière apparaît comme un facteur protecteur, étant négativement corrélée à l'expérience de pénalités ($r = -0{,}322$).

Au regard de ces constats, plusieurs recommandations s'imposent :

À l'opérateur et au prêteur (Vodacash / Accès Bank) : de publier de manière claire, lisible et accessible toutes les conditions de crédit avant l'octroi, y compris l'identité du prêteur effectif ; d'indiquer explicitement le coût total du crédit (intérêts, frais de dossier, taxes, pénalités) sous forme d'un taux effectif global compréhensible ; de réviser les taux d'intérêt et les pénalités pour les rendre proportionnés et compatibles avec la protection du consommateur ; d'informer clairement sur les modalités de remboursement et les recours en cas de litige ; de s'interdire toute modification unilatérale des conditions sans information préalable et consentement du client.

À l'emprunteur : de lire attentivement toutes les conditions avant d'accepter le crédit ; d'évaluer sa capacité réelle de remboursement pour éviter un endettement excessif ; d'exiger des informations complètes sur l'identité du prêteur et le coût total du crédit.

À la Banque Centrale du Congo : de renforcer le contrôle des services de crédit digital par des inspections régulières et des sanctions en cas de manquement à la transparence ; d'encadrer strictement les taux, frais et pénalités applicables aux microcrédits mobiles ; d'émettre des instructions spécifiques au crédit mobile, complétant l'Instruction n°40 ; de mettre en place un dispositif d'éducation financière à destination du grand public.

La mise en œuvre de ces recommandations permettrait de rétablir un équilibre contractuel favorable à l'emprunteur tout en préservant la viabilité économique du service. Rallonge M-Pesa pourrait alors devenir un véritable levier d'inclusion financière et de croissance, offrant un accès au crédit rapide, transparent et responsable. Une étude ultérieure sur un échantillon plus large permettrait d'approfondir la compréhension des comportements d'endettement et d'évaluer l'impact des réformes préconisées.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles scientifiques et ouvrages

- AKERLOF G. A., « The market for "lemons": Quality uncertainty and the market mechanism », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 84, n° 3, 1970, pp. 488–500.
- BATEMAN M. et al., *Digital credit and financial inclusion in East Africa: risks and opportunities*, Routledge, London, 2019.
- GABOR D., BROOKS S., « The digital revolution in financial inclusion: risks and regulatory challenges », *New Political Economy*, vol. 22, n° 4, 2017, pp. 423–436.
- JOHNSON S., ARNOLD S., *Reducing over-indebtedness in mobile money markets: Evidence from Kenya*, Financial Sector Deepening Kenya, Nairobi, 2012.
- LEDGERWOOD J., *Microfinance handbook: An institutional and financial perspective*, World Bank, Washington (DC), 1999.
- MAZER R., FIORILLO A., « Digital credit in Africa: Lessons from mobile money innovations », *Journal of Development Studies*, vol. 49, n° 11, 2013, pp. 1497–1513.
- MORDUCH J., « Microfinance: Where do we go from here? », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 24, n° 1, 2010, pp. 73–96.
- SCHICKS J., *Over-indebtedness in microfinance: theoretical and empirical insights*, Goethe University Press, Frankfurt, 2014.

- STIGLITZ J. E., WEISS A., « Credit rationing in markets with imperfect information », *The American Economic Review*, vol. 71, n° 3, 1981, pp. 393–410.

Rapports et documents institutionnels

- CGAP, *Consumer protection in digital financial services*, Consultative Group to Assist the Poor, Washington (DC), 2018.
- FSD AFRICA, *Understanding digital credit in Africa: user perspectives and challenges*, Nairobi, 2018.
- WORLD BANK, *Digital financial services: global evidence and lessons*, World Bank Group, Washington (DC), 2019.

Textes réglementaires et documents techniques

- Banque Centrale du Congo, *Instruction n° 40 relative aux normes prudentielles et à la protection des utilisateurs des services financiers numériques*, Kinshasa, 2016.
- Vodacom Congo, Accès Bank, *Rallonge M-Pesa : conditions et guide utilisateur*, Kinshasa, 2020.

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reychler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSNB : 2790-3095 (impr.)
N° ISSNB : 2790-3109 (ligne)

